

Règlements d'éligibilité pour les Championnats québécois d'ultimate 7 x 7

Fédération québécoise d'ultimate



Version initiale proposée aux ARA le
28 mars 2009
en vue d'une adoption le 18 avril 2009

1. Définitions et notations

- FQU = Fédération québécoise d'ultimate.
- CA de la FQU = Conseil d'administration de la FQU.
- CE de la FQU = Comité exécutif de la FQU.
- CUPA = Canadian Ultimate Player Association.
- ARA = Association régionale affiliée tel que défini dans les règlements généraux de la FQU.
- CQU7 = Championnats québécois d'ultimate 7x7.
- CCU = Championnats canadiens d'ultimate.
- Les CQU7 sont divisés en **catégories** : Ouvert, Femme, Mixte, Maître Homme, Maître Femme, Maître Mixte, Junior Femme, Junior Homme et Junior Mixte.

2. Responsabilités du CA de la FQU

- Déléguer l'organisation du CQU7 à une ou des ARA pour les catégories nécessaires.
- Prendre des décisions en cas de litige.

3. Responsabilités du CE de la FQU

- Valider le format et l'horaire de tournoi proposée par les organisateurs du CQU7.
- Assurer la bonne communication entre la CUPA, la FQU et les organisateurs du tournoi en créant et en gérant une liste d'envoi nommée : cqu7@fqu.ca.

3. Responsabilités de l'organisateur du CQU7

- Déterminer les coûts d'inscription par équipe et le communiquer à la FQU avant le 15 mai 2009.
- Tenir le tournoi durant la fin de semaine du 11 et 12 juillet 2009.
- Proposer à la FQU le format et l'horaire du CQU7 avant le 30 juin 2009.
- Offrir des services de base (nourriture, ...) aux joueurs durant les journées de tournoi.
- Respecter les Règlements du Document de sécurité de la FQU.

4. Responsabilités des équipes désirant participer aux CCU

- Participer au CQU7 en respectant ses règles de participation écrites ci-bas.
- Se qualifier parmi les X meilleures équipes au classement final du CQU7 où X est le nombre d'équipes du Québec acceptées aux CCU dans la catégorie de cette équipe.
- Respecter les Règlements de la CUPA pour la participation aux CCU notamment :
 - Envoyer le dépôt (500\$) avant la date limite décidée par la CUPA.

5. Responsabilités des équipes désirant participer aux CQU7

- Respecter les Règlements de la CUPA pour la participation aux régionaux, notamment :
 - Tous les joueurs doivent payer les frais de membres compétitifs à la CUPA avant le début du CQU7.
- Tous les joueurs doivent être membres d'une ARA de la FQU.
- Un joueur peut jouer dans au plus une équipe et dans au plus une catégorie.
- Envoyer l'alignement des joueurs à la FQU (ou à l'organisateur du tournoi????) avant le 15 juin à l'adresse en incluant les champs suivants : Nom, Prénom, Nom de l'ARA, Numéro de membre.
- Payer les frais d'inscription du CQU7 avant le 15 juin à(FQU ou organisateur de tournoi?).